

ON S'ABONNE
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE.
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS:
ANNONCES: 25 centimes la ligne
RECLAMES: 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, SERVICE DES POSTES, DÉPART DES CORRESPONDANCES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes tables for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 8 Septembre 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 6 septembre, Du 7, Du 8.

BULLETIN

Les meetings réformistes continuent en Angleterre. Le West-Riding va bientôt parler, et de tous les comtés d'Angleterre partent des symptômes qui indiquent la résolution du peuple d'insister pour un accroissement de droit électoral.

La nomination de M. le marquis de Moustier a produit un bon effet en Allemagne. On y a vu, à Berlin surtout, un indice des intentions pacifiques du gouvernement français.

Les dépêches et correspondances de Vienne laissent encore attendre la conclusion de la paix entre l'Autriche et l'Italie. La Presse annonce que le comte Maurice Esterhazy, ministre sans portefeuille, a donné sa démission. Le comte Mensdorf reste aux affaires.

Tout le monde, à Berlin, est en joie. M. de Bismark a son bill d'indemnité, les annexions suivent leur petit bonhomme de chemin, l'épreuve du suffrage universel est ajournée, enfin les troupes prussiennes vont faire leur entrée solennelle dans la capitale. Cette fête militaire aura lieu le 20 septembre. Il y a de grandes émotions à ce sujet. Deux partis s'étaient formés, guelfes de bouquets et gibelins de sérénades: les uns voulaient que la troupe entrât par la porte de Postdam, les autres soutenaient que la porte de Brandebourg devait être préférée. M. de Bismark, le Salomon de ces parages, a tranché la difficulté impartialement, les régiments passeront moitié par une porte, moitié par l'autre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 8 septembre 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

RADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Troisième partie

XXVII

— Sur le chemin de guerre. —

Après avoir apaisé ma soif, je traversai à cheval le ruisseau pour examiner la piste sur la rive opposée. Mes fidèles trappeurs m'y suivirent. J'avais gagné le cœur de ces deux hommes; ils m'avaient déjà maintes fois prouvé qu'ils étaient prêts à me donner leur sang. Garey était un noble cœur, et j'éprouvais pour lui une amitié réelle; quand à Rube, il m'inspirait un sentiment indéfinissable, — une sorte d'affection mêlée d'admiration pour ses facultés intellectuelles plutôt que pour ses qualités morales ou physiques. Rube mettait autant de zèle à mon service que son jeune compagnon, mais il dissimulait son dévouement, qu'il considérait, je ne sais pourquoi, comme une faiblesse. Je crois que l'affection que me portait

La reproduction est interdite.

satisfaisantes. D'abord, il est annoncé positivement que l'on va licencier 120,000 hommes, et cela, sans attendre la signature du traité de paix. Ensuite, on apprend de Venise que les négociations, pour la remise de Venise, sont ouvertes entre le général Lebœuf et les autorités locales. D'autre part, les autrichiens commencent à évacuer le quadrilatère. Enfin, des journaux démentent le bruit de la dissolution de la Chambre des députés.

L'Angleterre, elle aussi, se recueille. C'est-à-dire que l'aristocratie court les champs à flots de guinées, et que le prolétariat meurt de faim. Un journal de Londres, le Globe, nous apprend qu'une vingtaine de familles ont été expulsées de plusieurs maisons de Bleding-Heart et littéralement forcées, depuis, de vivre et coucher à la belle étoile. S'il fait là-bas le temps d'ici, on peut se figurer la position de ces malheureux. Un comité s'est réuni et a pris la résolution suivante: Attendu que des familles évincées de l'Union-Court ont trouvé les propriétaires d'autres maisons intraitables et refusant absolument de les recevoir comme locataires, le Comité prend la résolution de procurer à ses familles des habitations convenables et de faire appel à la charité publique pour pouvoir faire face à ce pressant besoin.

Vantez-vous donc après cela les richesses et la grandeur de l'Angleterre? Tant de fortune en haut, tant de misère en bas, est-ce juste?...

L'Invalide russe contient les détails suivants sur l'insurrection des polonais en Sibirie:

« Dans la lutte acharnée qui a eu lieu près du village de Michicha, entre la colonne russe et les déportés polonais insurgés, ces derniers ont perdu 20 hommes tués et blessés, plus 9 blessés qu'ils ont pu enlever; 33 chevaux et quelques carabines sont tombés dans les mains des troupes russes.

Pour le Bulletin politique: A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Madrid, 5 septembre (soir.)

La Epoca annonce que la reine Isabelle se propose de visiter l'Impératrice des Français à Biarritz.

La reine retournerait ensuite à Avila, afin d'y passer le restant du mois de septembre.

le vieux trappeur provenait un peu de ce que je ne le contrariais jamais et que j'agissais toujours à son égard comme un écolier docile.

Un autre mobile encore engageait les deux trappeurs à pourchasser avec animosité les sauvages: ils aimaient par nature à suivre une piste, de même que certains chiens aiment à relancer le gibier. Les plus grandes privations ne pouvaient les détourner de leur délassement favori.

Étant à peine leur soif, tous deux me rejoignirent, et nous commençâmes de concert l'exploration des traces.

C'était bien un véritable chemin de guerre. Si des Indiens pacifiques avaient campé en cet endroit, nous aurions aperçu de nombreuses traces de femmes et de chiens, car le seigneur comanche force ses compagnons, quand il n'entreprend pas une expédition guerrière, à le suivre pour aider les chevaux à porter ses bagages. A vrai dire, des femmes venaient de passer en ce lieu, mais c'étaient des Mexicaines que les Indiens emmenaient prisonnières.

— Oh! les malheureuses! nous criâmes-nous à la fois en faisant cette triste découverte.

— Oui, les pauvres créatures! ajouta Rube; les sauvages les forcent cruellement à marcher à pied... Ils en ont entraîné au moins une vingtaine. Ah! je les plains de tout cœur... Pauvre filles! dans quelles mains elles sont tombées, hélas!...

En poursuivant nos investigations, nous aperçûmes les traces de plus de cent chevaux et d'autant de mules. Plusieurs étaient ferrés, preuve que les Indiens les avaient volés. Ces indices apprirent à mes compagnons que les peaux-rouges, qui avaient passé

Vienne 6 septembre. Les journaux du matin annoncent que le général Moring est parti pour Venise afin d'effectuer la remise de la Vénétie entre les mains du général Lebœuf.

Berlin, 5 septembre.

La Correspondance provinciale dit que la Prusse a annoncé au gouvernement italien la conclusion de la paix avec l'Autriche et a exprimé, en même temps, le désir que les relations cordiales entre les deux alliées soient encore consolidées davantage à l'avenir. Le gouvernement italien, en reconnaissant que la Prusse a rempli consciencieusement les engagements stipulés dans le traité d'alliance, a répondu que l'Italie prenait en haute considération l'accord qui existait entre elle et la Prusse et qu'elle ne négligerait rien pour consolider l'amitié des deux puissances.

La paix conclue avec la Hesse-Darmstadt donne à la Prusse environ 20,000 carrés de territoire et une population de 60,000 habitants. La Hesse Supérieure entre dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Les droits de navigation, sur le Rhin et sur le Mein, sont abolis. Les négociations de paix avec la Saxe sont commencées. Les négociations de paix avec le duché de Saxe-Memingen, relativement à son entrée dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, ont été rompues.

Francfort, 5 septembre.

On a remis au Corps législatif un projet de loi pour sa réorganisation. D'après ce projet, le Corps législatif sera autorisé à s'assembler et à prendre des résolutions pour ce qui concerne les affaires de la ville.

Revue des Journaux.

Le Constitutionnel estime que l'attitude de la Chambre prussienne, en ces derniers temps, a été en somme aussi favorable que le gouvernement pouvait le demander, et, d'après tous les indices, elle est conforme à l'opinion générale des populations prussiennes qui, sous le coup des victoires remportées par leur armée, commencent déjà à s'impacienter des velléités d'opposition des progressistes. Après le vote relatif au bill d'indemnité, ce qu'on appelait le conflit intérieur en Prusse est, pour le moins ajourné pour longtemps.

On lit dans le bulletin du Journal des Débats:

au bord de ce petit ruisseau, retournaient sur leurs pas avec de nombreux prisonniers, hommes, femmes et enfants, et un butin considérable. Un mocassin (souiller), trouvé sur la voie, ne nous laissa plus de doute sur la nationalité de ces ennemis; c'était un détachement de guerriers comanches. Les maraudeurs n'avaient pas une grande avance sur nous, ils avaient dû franchir le ruisseau au moment où la prairie brûlait.

Les chevaux dont nous avions remarqué les traces dans la plaine incendiée, appartenaient à un détachement d'hommes qui s'étaient mis à la poursuite du coursier blanc. Puis ils avaient rejoint le corps principal qui escortait les prisonniers et les dépouilles.

En ce moment, Stanfield nous rejoignit et nous aida dans nos recherches. Tout à coup il jeta un cri de surprise en désignant l'empreinte d'un cheval ferré.

— Mon cheval! dit-il, mon cheval Hickory, par le diable!

— Ton cheval Stanfield?...

— Je consens à ne jamais revoir le Kentucky, si je me trompe. Cher Hickory! j'en ai ferré moi-même; je connais son sabot comme ma main... Oui, c'est lui!... Pauvre animal!...

— Tout s'éclaircit, s'écria Rube, je comprends... Le maudit rénégat mexicain!... Ne vous ai-je pas dit que nous avions tort de le mettre en liberté pour le rendre à sa famille! Pourquoi ne l'avons-nous pas égorgé et scalpé sans pitié?...

Les paroles de Rube n'avaient pas besoin d'explication. Nous savions qu'il désignait en ces termes le Mexicain naturalisé Indien que nous avions pris à la

« La Russie continue avec une persévérance opiniâtre et silencieuse l'absorption des provinces de l'ancienne Pologne, par l'éviction progressive de tous les propriétaires de race polonaise. L'Invalide Russe du 31 août, annonce que le Czar a sanctionné, le 22 août, les statuts d'une Société dont le but est de faciliter aux moscovites l'acquisition des biens immeubles dans les provinces occidentales, en leur fournissant des capitaux moyennant hypothèques sur les biens achetés. Le Goloss ajoute que le gouvernement russe a fait, à cette Société immobilière, l'avance, pour quarante-neuf ans, d'une somme de 5 millions de roubles (20 millions de francs) sans intérêt.

« La Russie croit peut-être montrer ainsi, pour les provinces qui ne veulent pas cesser d'être polonaises, des ménagements dont elle n'exige pas sans doute qu'on lui tienne compte; elle pourrait d'un coup, et par l'effet d'un seul ukase, en déposséder les habitants; elle aime mieux les chasser petit à petit. De leurs propriétés par des ventes forcées ou par des confiscations, et insensiblement leur substituer des propriétaires russes; pour être moins brutal et moins barbare, le procédé n'en est pas moins inique. »

On lit dans la France: « Nous disions, il y a quelques jours que, dans les Etats du roi Guillaume, on est Prussien avant d'être allemand. Les débats qui ont précédé le vote du bill d'indemnité prouvent également qu'on est Prussien avant d'être libéral. »

Le Temps fait observer que les événements ont pris une tournure si étrange, que l'Europe tout entière a été prise comme au dépourvu: « Chacun éprouve le besoin de se recueillir. C'est-à-dire que la paix fait pour le moment les affaires de tout le monde. La Prusse en profitera pour organiser ses conquêtes, la France, pour ouvrir son exposition universelle. Mais après? Force est bien de se l'avouer: la guerre qui vient de finir a posé les questions plutôt qu'elle ne les a résolues. »

La Presse s'exprime ainsi au sujet de la déclaration publiée, le 31 août, par le Journal de Saint-Petersbourg:

« La Russie annonce qu'en réservant ses droits de grande puissance, elle reprend toute sa liberté d'action, et ne se laissera guider que

mesa. Le trappeur connaissait bien cet individu dont voici l'histoire succincte: « Il avait été pris dans son enfance par les Comanches. On aurait vainement cherché dans les prairies un ennemi plus implacable des blancs, surtout des Texans. Il fut l'un des principaux assassins de la famille Wilson, sur les bords du Brazos. Il n'épargna qu'une demoiselle Wilson, dont il fit sa femme. Aucun Indien ne le surpassait en cruauté. C'était ce rénégat que nous avions mis en liberté et qui s'était emparé du cheval de Stanfield. Dès ce moment, nous ne conservâmes plus aucun doute; la bande dont nous apercevions les traces était celle que nous avions rencontrée à la mesa, celle qui avait pillé la ville mexicaine et dévasté l'hacienda de don Ramon de Vargas; et le rénégat... Des souvenirs singuliers me revinrent en foule. Je me rappelai le regard étrange que cet homme nous avait lancé en nous quittant, et l'aspect repoussant de sa physionomie, qui avait un jour effrayé Isolina. D'autres circonstances de mauvais augure se représentèrent à ma mémoire, et je tremblai pour ma pauvre fiancée... Sautant en selle, je donnai, dans mon émotion, quelques ordres incohérents, et nous suivîmes rapidement la piste.

XXVIII

— La feuille d'alouès. —

Nous n'avions plus besoin de la perspicacité de Rube et de Garey; nous avançions sur le chemin de guerre aussi facilement que sur une chaussée. Un aveugle y aurait trouvé son chemin. Notre marche était maintenant réglée sur les forces de nos chevaux.

par ses intérêts nationaux. La Russie n'abandonne donc pas le droit qui dérive pour elle de sa signature mise au bas des traités de Vienne, de ne considérer les annexions prussiennes et le renversement de la Confédération germanique que comme des actes de violence, dépourvus de toute sanction; mais, en présence de l'inaction des autres grandes puissances, elle ne se croit pas obligée d'entreprendre à elle seule, le redressement de ces faits violents. Elle n'avisera et n'agira qu'à son heure et dans la mesure de ses intérêts.

» Désapprobation des faits accomplis, abstention provisoire, avertissement à la Prusse que ses agrandissements sont simplement tolérés, telle est la situation que la Russie a prise vis-à-vis de la cour de Berlin. »

L'Avenir National ne comprend pas pourquoi le *Monde* jette le cri d'alarme: « Quand on n'a pour ennemis qu'une poignée de sophistes, de libéraux, et de sectaires, qu'on peut compter que M. Thiers et M. Guizot sont prêts à se faire tuer pour le Pape, et qu'on a d'ailleurs pour soi l'éternel *non provalent*, à quoi bon monter tant d'inquiétude. Voyez les légitimistes s'ils sont inquiets le moins du monde; M. Janicot et M. de Riancey ne doutent pas un seul instant que la Providence ne se charge de donner raison à leurs articles, et ce bon M. de Larcy écrit aux gazettes des lettres où il est question des Etats du Languedoc et de la nécessité de les convoquer sans délai à Béziers ou à Pézenas, comme au temps de Molière. »

Il faut dire à l'honneur de l'Empereur des Français, que la manière dont il fait la remise de la Vénétie, est pleine de convenance et même de délicatesse. C'est non pas de lui, mais des Vénitiens eux-mêmes que le roi d'Italie recevra la Vénétie. Napoléon III agit en libérateur, mais il laisse aux Vénitiens leur entière liberté d'action. L'union par le suffrage universel, et nettement manifesté répond à des sentiments non moins généreux que l'émancipation produite par la conquête. Peut-être cela opposerait-il des obstacles moins nombreux et moins persistants à une bonne entente entre les cabinets de Vienne et de Florence, que si les titres de Victor-Emmanuel à la possession de Venise, avaient été inscrits dans le sang d'une victoire italienne remportée à Sadowa.

Pour extrait A. Layton.

Nouvelles du jour.

On annonce le départ de l'Empereur pour Biarritz pour mercredi prochain.

— Le *Moniteur* publie aujourd'hui le décret de promulgation de la loi portant qu'il sera fait en 1867 un appel de 100.000 hommes sur la classe de 1866.

— Le *New-York Herald* annonce que l'ex-président du Sud, M. Jefferson Davis, va être mis en liberté sous caution.

— D'après le dernier recensement, la population de l'Italie s'élève à près de 23 millions. L'annexion des nouvelles provinces, va la porter à 25 millions, au moins.

— On mande de Florence, le 5 septembre: « La première conférence officielle, pour la paix, a été tenue avant-hier à Vienne. Les plénipotentiaires de l'Italie et de l'Autriche ont signé, ce jour-là, le préambule et quelques articles. »

— On dit que M. de Bismark sera fait duc aussitôt après la conclusion ratifiée de la paix.

Hélas! deux jours et une nuit passés sous la selle les avaient complètement épuisés. Nous n'avions fait que de courtes haltes pour nous reposer et prendre nos repas. Les uns après les autres, toutes les montures de nos hommes restèrent en arrière. A quoi bon lutter contre la nature? Mon cheval seul aurait pu continuer le voyage; mais seul, qu'aurais-je pu faire? La nuit approchait; le soleil avait déjà disparu à l'horizon. Je vis aux nuages que la lune ne nous éclairerait pas. Nous aurions pu suivre la piste à la lueur de nos flambeaux de cire, mais c'eût été commettre une imprudence; les Indiens pouvaient nous apercevoir ainsi de loin. Pour moi, j'aurais volontiers risqué ma vie; mais celle de mes compagnons ne m'appartenait pas; j'en étais responsable. Descendant à contre-cœur de selle, je permis à Moro de palter, et je m'assis à terre. Mes compagnons, en me rejoignant, ne dirent mot; après avoir attaché leurs chevaux à des pieux, ils s'étendirent sur la plaine autour de moi, et en dix minutes tous furent plongés dans un profond sommeil. Seul, je ne pus dormir; une sorte de délire s'était emparé de moi. Je ne pus même rester en place. Me levant, je me dirigeai vers un petit ruisseau qui faisait entendre un doux murmure; j'arrosai mes tempes et mes lèvres avec de l'eau fraîche, ce qui parut soulager mes souffrances. Peu à peu, je me sentis plus calme, et, placé au bord du ruisseau, j'observai avec intérêt l'onde l'impide où se jouaient de jolis poissons de toutes les nuances. Combien j'enviai alors leurs innocents ébats, leur vie pure comme le cristal, — et libre comme le vent! Là, pas d'alligators ni de requins pour les effrayer; leurs jours s'écoulaient gais et insoucians! Je regardai

— M. Dreyse, l'inventeur du fusil prussien à aiguille, vient de recevoir des titres de noblesse.

— La légion romaine, dont nous avons annoncé le départ d'Antibes, et qui est attendue du 10 au 15 à Civita-Vecchia, doit occuper la province de Viterbe, d'où sera rappelé le régiment français qui y tient garnison.

— M. Dorny est parti hier pour Cluny, où il va visiter la nouvelle école normale d'enseignement spécial. S. Exc. est accompagnée de plusieurs hauts fonctionnaires de l'instruction publique.

— On écrit de Madrid, le 3 septembre:

« D'après des renseignements dignes de foi, il est entré hier au trésor pour le premier semestre des contributions, 220 millions. A Madrid, il arrive constamment de l'argent des provinces, et, dans les provinces, l'Etat fait face à tous les frais. »

— Le bruit court aujourd'hui à Paris, que le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie, avait été signé ce matin à Vienne.

— A l'heure où nous écrivons, aucun télégramme ni de Vienne, ni de Florence, n'est venu confirmer cette nouvelle importante. Elle n'en est pas moins vraisemblable.

— M. Béhic, ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, est de retour à Paris. Il reprendra demain la direction de son département, qui avait été confié, par *interim*, à M. Rouher.

— C'est mardi, à 10 heures du soir, que le train-poste, allant à Paris, a déraillé. Plusieurs wagons ont été renversés, bousculés, brisés les uns contre les autres, six personnes ont été tuées sur le coup; ce sont:

M. Pascalini, gendarme à Tours; M^{lle} Bialle de Talmont, de Vendôme. M^{me} Lafargue; M. le curé de Monteuil; un sergent-major de zouaves; un inconnu. — Quant aux blessés ils sont au nombre de 20 environ.

— On lit dans le *Journal de Bruxelles*:

« M. le marquis de Moustier appartient, par son origine et ses relations de famille, au faubourg Saint-Germain. Le nouveau ministre a épousé une demoiselle de Mérode. Pour ces divers motifs, on peut croire que le beau-frère de M. de Montalembert et de l'ancien ministre des armes de Pie IX sera vu à Rome d'un œil favorable. » La conclusion est un peu forcée.

Pour extrait: A. Layton.

CRIMES

On lit dans l'*Etendard*: Le courrier de Chine, arrivé hier à Paris, nous apporte une nouvelle grave et triste. Neuf Français, neuf missionnaires catholiques, dont deux évêques, viennent d'être martyrisés en Corée.

Le 11 juillet, nous écrivions de Tche-fou, M. le contre-amiral Roze, dont le pavillon est sur la frégate la *Guerrière*, et qui commande notre division navale de Chine et du Japon, se trouvait à Tien-tsing. Il vit venir un homme habillé en Coréen, qui lui raconta les faits suivants:

« Je suis Français, missionnaire en Corée. J'ai fui ce pays sur ma petite barque, montée par quelques chrétiens, et je suis arrivé à Tche-fou après sept jours de navigation. Apprenant que vous étiez à Pékin, je me suis aussitôt dirigé sur cette capitale, pour vous apprendre que, par ordre du roi de Corée, mon évêque, coadjuteur et sept de mes confrères ont été massacrés au mois de mars, sous le seul et unique

prétexte qu'ils étaient Européens. Une quarantaine de chrétiens indigènes ont partagé leur sort.

« Quelques jours avant ce cruel événement, les Russes étaient venus sur la côte Nord de Corée, demandant une concession de terrain pour y construire quelques maisons et y établir un commerce international. Sur la réponse évasive et dilatoire du roi, ils s'étaient retirés, annonçant qu'ils reviendraient bientôt.

« Alors le bruit se répandit, émanant de la cour, que le roi avait un grand désir de voir l'évêque européen, et que la religion chrétienne allait jouir de la protection du gouvernement. En effet, l'évêque est mandé auprès du roi; mais, au lieu d'être conduit au palais, il est jeté dans la prison des criminels.

« Après un court délai, le roi le fait comparaître et lui demande s'il ne pourrait pas empêcher, par son influence, le séjour que voulaient faire les Russes en Corée. L'évêque (Mgr Berneux, du Mans, évêque *in partibus* de Tapse), répond qu'il est Français, et, comme tel, complètement étranger aux projets et aux affaires des sujets russes.

« Le roi lui dit: « Si l'on vous faisait quelque mal, le souverain de votre pays viendrait-il, pour vous venger, porter la guerre chez nous? »

« L'évêque répond: Napoléon III, mon souverain, est le protecteur, le défenseur, le père de tous ses sujets. Vous savez ce qu'il a fait en Chine. Son armée est entrée victorieuse à Pékin, et le grand empereur du royaume du Milieu a été contraint de fuir d'abord, de se soumettre ensuite aux justes exigences de la France. Si vous êtes justes envers nous, Napoléon sera votre ami, et nous resterons vos plus fidèles serviteurs.

« Les paroles les plus aimables sortirent alors de la bouche du roi, et l'évêque fut transféré de la prison des criminels à celle des grands mandarins du royaume. Mais ces bontés n'étaient qu'une feinte. L'heure de la persécution était sonnée, les Pères Beaulieu, Dorie et Ranfer de Bretenières furent arrêtés comme leur évêque, jetés comme lui en prison, et décapités avec lui le 8 mars, sous les murs de la capitale.

« Trois jours après, les Pères Pourthié et Petit-Nicolas subissaient, au même endroit, le même sort.

« Le 30 mars, jour du Vendredi-Saint, nouvelle exécution: Mgr Daveluy, évêque d'Acone, coadjuteur de Mgr Berneux, ainsi que les Pères Aumaitre et Huin, expirèrent à leur tour sous le glaive.

« Il ne reste plus de la mission de Corée que trois missionnaires: les Pères Fréron, Calais et Ridet. Les deux premiers sont cachés dans les montagnes; le troisième est celui-là même qui a fait à l'amiral Roze le triste récit qui précède. L'amiral l'a immédiatement embarqué sur la *Guerrière*, où il est environné des respects et des soins. »

Tels sont les faits. A peine est-il utile d'ajouter qu'ils ont causé une vive indignation dans notre division navale.

Notre correspondant nous envoie de la manière suivante les noms, prénoms et lieux de naissance des missionnaires martyrisés:

- Ont été exécutés le 8 mars: Mgr Berneux (Siméon-François), évêque de Tapse, originaire du diocèse du Mans; Le P. Beaulieu (L.-Bernard), de Bordeaux; Le P. Dorie (Pierre-Henri), de Luçon; Le P. Ranfer de Bretenières (Siméon-Marie), de Dijon.
- Ont été exécutés le 11 mars: Le P. Pourthié (Charles-Antoine), d'Albi;

dépassait-il encore en horreur le trépas? Elle n'avait pas achevé... Pourquoi?... La feuille était assez grande pour contenir d'autres mois encore... N'osait-elle me révéler la cause de sa frayeur? L'approche de l'un de ses tyrans avait-elle interrompu sa phrase?... Doute horrible!...

Je relus la feuille de maguey; elle ne me dit rien de plus; j'examinai la plante en tous sens, mais je ne découvris pas une nouvelle syllabe. N'avait-elle écrit que ce que j'avais lu?...

XXVIII

— Le sauvage méridional. —

Ai-je besoin de dire que la lecture de cette lettre inattendu me causa une vive émotion? Une partie de mes doutes se dissipèrent à la fois et je compris nettement la situation. Isolina vivait encore; elle n'avait pas reçu de blessures graves; elle pouvait encore penser, agir et écrire. En outre, elle devait avoir les mains libres; les Indiens ne la traitaient donc pas avec leur brutalité habituelle. Un autre point: elle savait que je volais à son secours; elle m'avait vu pendant que je poursuivais au galop le coursier blanc; c'était elle qui avait poussé un cri en entrant dans le chapparat, elle m'avait reconnu... Pauvre fiancée! Je relus sa lettre; en la méditant mon cœur saigna, je tremblai... Naturellement ma pensée se reporta sur ses géoliers; je songeai au sauvage des prairies, si différent de l'Indien des bois. Le climat, le contact de la civilisation espagnole, les chevaux, les victoires sur les blancs, les relations avec les filles de la race de Cortez, ont opéré d'im-

Le P. Petit-Nicolas (Michel-Alexandre), de Saint-Dié.

On été exécutés le 30 mars: Mgr Daveluy, évêque *in partibus* d'Acone, né dans le diocèse d'Amiens; Le P. Aumaitre (Pierre), d'Angoulême; Se P. Huin (Martin-Luc), de Langres.

Bulletin Agricole

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 1^{er} septembre.—Armagnac (52 degrés), bas 70 fr.; Ténarèze 65 fr.; haut 62-50. — Marmande 00-00—3/6 Languedoc (86 degrés) 58 fr.—3/6 fin 1^{re} qualité (90 degrés) 56 fr.—Tafia 50-00 à 60 fr.

Comdon (Gers), 2 septembre.—Nos marchés de la semaine ont été à peu près nuls à cause de la foire qui se tiendra, mercredi prochain, à Comdon.

Haut-Armagnac 55 à 56-25; Ténarèze 57-50 à 58-75; Bas-Armagnac 62-50.

Ces deux dernières provenances prises sur les lieux.

Lesparre (Médoc), 2 septembre.—Les pessimistes ont gagné du terrain cette semaine. Le mauvais temps qu'il a fait semble justifier leurs prédictions sur la qualité médiocre réservée aux 1866. Cependant les optimistes n'ont pas perdu tout espoir. Ils pensent que si le soleil de septembre se montrait moins avare de chaleur que celui d'août, on pourrait encore obtenir de bonnes vendanges. L'avenir, et un avenir prochain, décidera la question.

Les affaires subissent l'influence de cette incertitude. Les 65 sont en hausse, toutefois les achats se font avec une certaine réserve.

A Milon (Paulliac), deux chais viennent de se vendre 1,200 fr.; des paysans 700 fr.; à Marbuzet (Saint-Estèphe), M. Chambert a vendu 1,100 fr.; M. Grazillon, à Beau-Site, 950 fr.; un chai artisan, au bourg, 500 fr.; Madame Skinner, à Vertheuil, 700 fr.; à Saint-Christoly, MM. Servan et Moreau ont vendu 430 et 400 l.; Couquèques, 375; Lesparre, M. Beneyt, 330.

(*Moniteur Agricole de Bordeaux*).

Chronique locale.

Les assises du département du Lot, pour le quatrième trimestre de 1866, s'ouvriront à Cahors, le lundi 19 novembre prochain, sous la présidence de M. Tropamer, conseiller à la Cour impériale d'Agén.

M. Depyre et Dapuy, juges au Tribunal de première instance de Cahors, sont nommés assesseurs.

EVÊCHÉ DE CAHORS.

Le service pour l'anniversaire de la mort de Monseigneur Peschoud, sera célébré à la Cathédrale, le mardi, 18 du courant, à neuf heures. Ce service avait été fixé, d'abord, au jeudi, 13 du même mois; mais Monseigneur désire célébrer, lui-même, solennellement, le Saint-Sacrifice, pour son vénérable prédécesseur, et Sa Grandeur, absente à cause de la retraite de Roc-Amadour, ne peut rentrer à Cahors, que le 17. (*Communiqué*)

Ecole impériale polytechnique.

Concours d'admission en 1866.

AVIS.—Les examens pour l'Ecole impériale polytechnique, dont l'ouverture a eu lieu à

portantes modifications dans les mœurs des Indiens du Mexique, qui ont aujourd'hui aussi peu d'analogie avec leurs frères barbares des Etats-Unis que l'Angleterre avec l'Andalousie ou que Mexico avec Boston et New-York. Au point de vue psychologique, il y a moins de différence qu'on ne le croit entre Paris et les prairies du nouveau monde, — entre les habitudes du bal Mabille et les cavaliers indiens des plaines. En général, ni les uns ni les autres ne sont ascétiques, ni discrets, ni vertueux. Neuf fois sur dix, le jeune Comanche est un Lovelace aussi fat que les flâneurs des boulevards Parisiens, et les sauvages d'un âge mûr sont des pêcheurs endurcis. Les femmes sont les thèmes constants de leurs conversations, le mobile de tous leurs actes.

C'est pour elles qu'ils chassent les mustangs sauvages; c'est pour gagner leur cœur qu'ils se barioles de teintes hideuses; c'est pour acheter des femmes qu'ils volent des chevaux; enfin, c'est pour capturer des femmes qu'ils font la guerre. Cependant, en dépit de tout leur enthousiasme pour le beau sexe, les Comanches les traitent avec une dureté extrême. Les femmes doivent faire tous les travaux domestiques, quelque pénible qu'ils soient. Malheur à elles si elles exécutent mal leur tâche et si elles ne vont pas au-devant des plus petits caprices de leurs maîtres souverains! La moindre infidélité conjugale est punie par des supplices horribles: par la perte du nez ou des oreilles. Si la destinée de la femme indienne est douloureuse le sort des prisonnières blanches est encore plus lamentable.

La suite au prochain numéro.

Paris le 20 juillet dernier, commenceront le 18 septembre prochain, à Toulouse, ville choisie comme centre d'examen en 1866, pour les départements du Lot, de la Haute-Garonne, l'Aude, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et de Tarn-et-Garonne.

L'automne et l'équinoxe arriveront, cette année, le 23 septembre, à 6 heures 50 minutes du matin. Le lendemain 24, il y aura éclipse totale de lune. Malheureusement, pour nos astronomes, cette éclipse ne sera pas visible à Paris. Mais pour les dédémager, l'éclipse partielle de soleil qui arrivera le 8 octobre, à 3 heures une minute de l'après-midi, sera visible en partie à l'Observatoire parisien, ainsi que sur le boulevard des Italiens.

Nous donnons à la 4 page de ce numéro, le Bulletin Commercial mensuel, dans ce Tableau on trouve le prix officiel moyen des grains, comestibles et combustibles dans le département du Lot, pendant le mois d'août 1866.

ÉCOLE SAINT-CHARLES DE GRAMAT.

Lundi dernier, avait lieu la distribution des prix de l'École St-Charles, de Gramat. L'affluence était énorme et se pressait dans la grande salle des classes. Sur l'estrade, disposée dans le fond, avait pris place au fauteuil de la présidence, M. Charles Mercié, fondateur de l'École. A ses côtés, étaient assis, M. le Maire et M. le Curé de Gramat; tout autour s'étaient groupés les divers membres de la famille Mercié.

A deux heures un chant ouvrit la solennité scolaire. Il y aurait beaucoup à dire, si l'espace ne nous manquait, sur deux charmantes pièces jouées par les élèves avec une intelligence parfaite et que l'assistance a applaudies avec enthousiasme. Après ces divers exercices, M. Charles Mercié a prononcé le discours suivant que nous aimons à reproduire, tant les pensées, éloquentement exprimées, nous semblent supérieures :

Mes chers enfants,

Ne vous semble-t-il pas comme à moi-même que quelques mois à peine nous séparant du jour trois fois heureux où nous avons inauguré ensemble notre chère école St-Charles? Cependant l'année scolaire est finie et l'heure des vacances va bientôt sonner. C'est, voyez-vous, chers élèves, que le temps passe très vite quand il est bien employé. Oui, les mois, les semaines et les jours s'en volent à tire d'ailes lorsque nous savons les remplir par l'étude, par l'application, par un travail assidu.

C'est ce que vous avez fait, mes jeunes amis : A peine les portes de cette institution étaient-elles ouvertes que vous vous êtes précipités en foule sur ces bancs, et là, vous mettant résolument à l'œuvre, vous avez abordé avec entrain, avec joie les premières difficultés de l'enseignement.

Pour un grand nombre d'entre vous tout était nouveau, tout était à faire. Il vous a fallu bégayer les premiers éléments de notre langue, réunir à grand-peine consonnes et voyelles pour en former des sons, puis des mots, puis des phrases. Tel a été le laborieux et pénible apprentissage de la troisième classe.

Dans la seconde vous vous êtes livrés à des études plus sérieuses : La lecture, la récitation, l'orthographe, l'écriture, avec un peu de géographie et d'arithmétique ont tour à tour captivé votre attention et excité votre zèle.

Enfin le troisième cours a abordé ces diverses facultés d'un pas plus large et plus affirmé en y ajoutant l'histoire, les problèmes de l'arithmétique, le dessin et la musique, cette fille du Ciel et de l'harmonie dont vous venez de nous faire entendre quelques joyeux accents : Voilà quel a été l'ensemble de vos études et de vos travaux.

Quoique de loin, j'en ai suivi avec le plus vif intérêt la marche rapide dans les rapports qui, tous les mois, m'ont été adressés par l'honorable Directeur de cet établissement. Oui j'ai toujours constaté les progrès et je suis heureux aujourd'hui de vous en adresser mes plus sincères, comme mes plus chaleureuses félicitations.

Courage donc, chers enfants, et foi dans l'avenir : vous avez fourni avec honneur votre première étape vous y avez semé le travail et l'effort; vous allez en recueillir aujourd'hui la juste récompense. Encore quelques instants et l'on va proclamer les noms des lauréats et décorer de nombreuses couronnes leurs fronts radieux, aux applaudissements de leurs camarades et de cette grande assemblée populaire impatiente d'applaudir à son tour les heureux vainqueurs dans ces luttes fraternelles. Ah! quelle joie, quel honneur! d'être ainsi acclamé au milieu de ses parents et de ses amis, sous les yeux de cette brillante assistance et de tous ces hommes distingués dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil qui ont bien voulu se grouper ici autour de vous pour encourager vos efforts et relever, par le prestige de leur présence, l'éclat de cette solennité.

Mais, chers élèves, que l'ivresse du triomphe ne vous fasse pas oublier les devoirs sacrés de la reconnaissance, si vous devez ces lauriers à votre travail, vous ne les devez pas moins aux maîtres dévoués, infatigables, qui ont dirigé vos études; Montrez-vous toujours pleins de respect, de docilité et de gratitude pour ces bons et dignes Frères, pour ces intrépides soldats du travail qui, s'oubliant eux-mêmes, consacrent leur vie tout entière à votre régénération intellectuelle et morale.

Conservez donc toujours, mes jeunes amis, la mémoire du cœur et si parfois dans votre naïve expansion, vous prononcez, en le bénissant, le nom du fondateur de cette école, bénissez aussi et surtout la Providence dont il n'est ici que le faible instrument.

Mes chers compatriotes,

Nous vous remercions de l'empressement que vous avez mis à vous rendre à cette réunion de fa-

mille, à cette fête de la démocratie. Ce concours sympathique qui a bien son éloquence nous dit assez tout l'intérêt que vous portez à notre jeune institution, oui, bien jeune encore, sans doute; mais soyez-en certains, elle grandira d'année en année parce qu'elle est pleine de sève dans son berceau, elle grandira parce que son fondateur, en l'entourant de toute sa sollicitude dans le présent, saura assurer son existence dans l'avenir; elle grandira surtout parce qu'elle répond à un besoin réel, utile, indispensable. En effet, Messieurs, de nos jours, l'ignorance est un anachronisme et presque une barbarie. Aussi l'instruction gratuite de tous les enfants de notre belle France est-elle une des questions les plus brûlantes de l'époque. Le Gouvernement, les Chambres, la Société tout entière s'en préoccupent vivement et à juste titre, car l'instruction c'est la lumière, c'est la morale, c'est l'ordre, c'est le progrès, c'est la civilisation; mais quand sonnera l'heure de cette grande réforme sociale? Dieu seul le sait! Félicitons-nous donc, Messieurs, d'avoir pu la devancer et de voir ainsi notre chère ville de Gramat désormais associée par le lien de l'enseignement démocratique, aux aspirations les plus généreuses les plus libérales de la société moderne qui, rajeunie, transformée à fait table rase des anciens privilèges pour n'en laisser survivre qu'un seul, le privilège du mérite et du talent.

Mais notre tâche, Messieurs, ne serait qu'à moitié remplie, si le flambeau de l'enseignement n'éclairait pas aussi toutes les campagnes qui avoisinent le chef-lieu de canton. Oui, mes chers compatriotes, il faut que la lumière se fasse partout autour de nous, il faut que l'instruction primaire aille s'abriter sous la plus humble chaumière et charme ses veillées après les heures de travail; il faut que la charrue, devenue plus instruite et plus civilisée sans cesser de tracer son sillon, le rende à la fois moins pénible et plus fécond en s'inspirant du progrès de la science et de l'industrie.

Tel est, Messieurs, le consolant, le glorieux programme auquel notre chère école St-Charles est destinée à s'associer. Sans doute, une pareille transformation n'est pas l'œuvre d'un jour ni d'une année; mais pour être plus lente elle n'en sera que plus sûre et plus complète. Laissons cette jeune génération grandir et se développer à l'ombre des grands principes qu'elle puise ici à pleines mains et un jour viendra, n'en doutez pas, où ces chers enfants, aujourd'hui l'espoir du foyer domestique, deviendront la force et le soutien de la famille comme aussi l'honneur de la patrie. Unissons-nous donc, Messieurs, dans une commune sympathie pour ces enfants du peuple, pour ces déshérités de la fortune qu'il est si consolant pour nous d'enrichir ici par le double bienfait de l'enseignement et de l'éducation.

Jugez, mes chers compatriotes, de ma joie, de mon bonheur, d'avoir pu apporter ma pierre à un pareil édifice, dans cette chère cité, à laquelle me rattachent de si doux souvenirs.

La distribution des récompenses a suivi cette allocution qui a provoqué de toutes parts les applaudissements et l'admiration.

Mais, M. Charles Mercié ménageait encore une surprise à ses chers protégés de l'école St-Charles. Il a pris de nouveau la parole et dans quelques lignes qui contiennent un enseignement, il a décerné douze livrets de la Caisse d'épargne, de dix à cinquante francs, aux meilleurs élèves :

Mes chers enfants,

Avant de nous séparer, je veux vous ménager une surprise. Oui, je tiens en réserve des prix exceptionnels d'excellence dont nous sommes heureux, mes enfants et moi, de faire hommage aux élèves qui, durant l'année scolaire, se sont le plus distingués par leur conduite et la supériorité de leurs études.

Ce sont des livrets de la caisse d'épargne; sur chacun d'eux sont inscrits le nom de l'élève et la somme d'argent qui lui est affectée; lui seul peut la retirer; mais seulement à sa majorité, c'est-à-dire à l'âge de vingt-et-un ans. Ces livrets d'honneur, mes chers enfants, ne sont pas seulement une récompense, mais un enseignement; oui, l'enseignement de l'épargne, de l'ordre, de la prévoyance, de la sagesse. Conservez donc ce glorieux passeport, qui vous ouvrira un jour les portes de la société, et lorsque vous lui offrirez vos services et qu'elle vous demandera d'où vous venez, vous lui répondrez, votre livret à la main : Je ne suis pas riche, mais je suis économe; voilà mes titres de noblesse. Tâchez donc, mes chers enfants, d'augmenter la valeur de ces précieux talismans, non-seulement par vos nouveaux succès, mais aussi par vos versements personnels, fruit de vos économies. La caisse d'épargne reçoit la plus petite offrande, soit 1 franc à la fois. Amassez lentement, mais avec persévérance, et vous préparerez l'avenir.

On me citait dernièrement, à Paris, plusieurs élèves qui, en cumulant les primes obtenues dans leurs études avec leurs propres économies et les intérêts capitalisés, étaient parvenus, à leur majorité, à réunir des sommes assez importantes pour permettre aux uns de s'établir avec succès, aux autres de racheter leur conscription.

Imitez-les, mes chers enfants, et comme eux, vous arriverez au bien-être. Nous vous donnons la première pierre; à vous, le soin d'achever l'édifice. Me sera-t-il permis d'espérer, mes chers compatriotes, que l'année prochaine, quelques habitants de Gramat, parmi les plus aisés, voudront, à leur tour, encourager nos élèves en leur offrant des livrets de la caisse d'épargne?

Combien je serais heureux de voir aussi Monsieur le Maire, avec le Conseil municipal de la ville de Gramat, répondre à cet appel de la philanthropie et ennoblir ainsi leur édilité par une bonne action, car, encourager l'épargne, c'est encourager la vertu.

Un morceau de chant a terminé cette fête de l'enfance qui laissera au cœur de tous les plus douces impressions.

On nous écrit de St-Céré :

Le 28 août, à 5 heures du matin, un violent orage se déchainait sur la ville de St-Céré. La pluie, mêlée de déluges et de tonnerre, dura jusqu'à six heures. La foudre est tombée pendant cet orage sur l'établissement de la Miséricorde. Le fluide, s'introduisant par le tuyau

de la cheminée, vient volatiliser les serrures d'un placard et brûler des papiers qu'il contenait. Deux personnes se trouvaient à ce moment dans la chambre. La demoiselle Pylaprat, âgée de 70 ans, et une sœur de la Miséricorde. Cette dernière, voyant le feu aux papiers du placard s'élança pour l'éteindre, en même temps sa compagne s'affaissa sur elle-même. La sœur la releva aussitôt, mais elle avait cessé de vivre. Les médecins appelés ont constaté que M^{lle} Pylaprat avait été asphyxiée par le fluide électrique.

AVIS AU PUBLIC.

Convention monétaire internationale (Loi du 14 juillet 1866)

Aux termes des articles 1 et 3 de la nouvelle loi, toutes les anciennes monnaies d'appoint en argent, de fabrication française, au titre de 900/1000 doivent être retirées de la circulation, avant le 1^{er} janvier 1869, et remplacées par des pièces neuves de même module et de même valeur, au titre de 835/1000.

En conséquence, il a été prescrit aux comptables de deniers publics de retenir toutes les pièces à démonétiser que le mouvement des opérations amènera dans leurs caisses, c'est-à-dire les anciennes pièces françaises de 2 fr. 1 fr. et celles de 50 et 20 centimes, autres que celles fabriquées en 1861 (portant sur la face la tête laurée de l'Empereur, et au revers, la couronne impériale).

Les nouvelles pièces de 2 fr. et de 1 fr. porteront sur la face la tête laurée de Napoléon III et, au revers, l'écusson impérial, avec l'énonciation de leur valeur et de l'année de la fabrication.

Adjudications.

RECONSTRUCTION DU PONT DU GRIFFOUL A FIGEAC.

Adjudication.

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du pont du Griffoul, sur le Célé, à Figeac, route impériale n° 140.

La dépense totale est évaluée à la somme de 95,000 f. 06 c y compris une somme à valoir de 13,959 f. 48 c.

Le cautionnement est fixé à la somme de 2,700 f. 00 c.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE VALENTRE.

(2^{me} AFFICHE.)

Les résultats du concours, qui a eu lieu le 16 août courant, en vue de l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du Barrage de Valentré sur le Lot, ayant été suivis d'une décision de suris et de non acceptation des offres faites par les soumissionnaires, il sera procédé, le LUNDI, 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après midi, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef de la Navigation, à une nouvelle adjudication de ces travaux.

La dépense est évaluée à 39,835 fr. 31 c. non compris une somme à valoir de 10,164 fr. 69 c. pour dépenses imprévues.

Le cautionnement est fixé à la somme de 2,000 fr. 00 c.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

7 septembre. Labourel (Charles), aux Durands. Blanc (Victor), naturel, rue St-James.

Mariages.

6 — Maynard (Jean), et Bayse (Marie). Delmouly (Joseph), et Fraysse (Clara).

Décès.

5 — Gauthié (Jenny), 17 mois, rue Saint-Laurent.

8 — Enfant du sexe féminin, né mort des époux Bousouge et Gayet.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directeur au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris.

Variétés

UNE GRÊLE VIVANTE.

L'un de ces derniers soirs, après dîner, bien assis au frais sous la lune noyée dans un nuage de brillantes étoiles; une magnifique récolte de maïs verdoyant en face de nous et de nombreuses gerbes de blé entassées à gauche sur l'aire, je me prends à glorifier Dieu dans ses bienfaits.

Hélas! répond l'abbé G..., diacre au séminaire d'Alger, votre action de grâces serait autrement chaude et profonde si, comme moi, vous

reveniez d'Afrique...

Au fait, dit Mme B., vous avez peut-être vu quelques-unes de ces affreuses sauterelles, qui datent de Pharaon et même de plus loin?...

Madame, si je suis ici en ce moment, répond l'abbé, c'est pour me remettre de la fatigue, du dégoût, de l'horreur et des misères que portent et que laissent après eux ces abominables insectes...

Je serais envieux d'en voir un, fit le régisseur, qui nous écoutait, pour savoir s'ils ressemblent à nos cigales; — car ici même, pas plus tard qu'il y a trois ans, je faillis être dévoré par ces bêtes : imaginez-vous que, sur ce côté-là, au levant, et sur trois pugnères environ, je passais, allant porter un ordre, lorsque tout à coup je fus fasillé et mitraillé des quatre côtés à la fois par ces misérables insectes qui, se croisant autour de moi, m'assaillaient comme un but à eux désigné... Après en avoir tué au moins cent, je fais avancer les trois troupes de dindons; aussitôt les pères mâles de ces oiseaux se mettent à voler sur des casses, et d'une voix de paon appellent leurs congénères des environs; toute cette gent ailée a bientôt fait justice des envahisseurs — et la preuve c'est que le champ et les alentours furent fumés pour longtemps, même en bonne colombine.

A ce récit, l'abbé se mettant à sourire, monte à sa chambre et redescend bientôt avec un carton sous le bras; il l'ouvre, et là, parmi du tabac en poudre, il fait passer sous nos yeux trois sauterelles mortes, mesurant, l'une 35 centimètres de longueur, et les deux autres de 3 à 4 environ.

Après que chacun a examiné de près ces cadavres, l'abbé prend la parole. Ecoutez : Ces insectes, pareils à une immense trombe vivante, composée, Dieu seul sait de combien de dizaines de milliers d'individus, forment une masse qui, paraissant flasque, presque inerte, flotte dans l'espace, ballotée, soulevée par le vent, poussée tantôt à droite et menaçant à gauche, tantôt reculant un peu pour s'avancer plus loin, et qui finit par s'abattre sur une contrée qu'elle ravage comme un incendie. Pas un brin d'herbe, pas une feuille ne résiste à l'appétit féroce et dévorant qui pétille et crépite comme le feu qui brûle.

Après que des milliers d'hectares ont été rasés, ce nuage sinistre, poussé par le vent, s'en va plus loin poursuivre l'œuvre de ruine et de désolation, semant sur son passage qui sait combien de mètres cubes de cadavres infects, qui tout en engendrant la peste, laissent des œufs qui bientôt pourront, à leur tour, continuer le ravage.

Ah! que la grêle est bénigne de ce côté-ci de la mer! Sans doute, en tombant sur le sol, elle écrase les fruits de la terre, meurtrit les arbres et les champs et prive le cultivateur de la moitié ou des trois quarts de la rémunération promise à ses labours... Mais la grêle se fond, la grêle d'un joli blanc irisé est insipide, inodore et sans arrière-pensée, tandis que nos sauterelles, de couleur gris et noir, flasques, visqueuses, dégouttantes au toucher comme un reptile, exhalent une odeur cadavérique... Ramassez un de ces insectes, la puanteur s'inocule à vos doigts, et seuls, le vinaigre et la pierre-ponce vous débarrassent de la senteur nauséabonde.

Béni soit le vent qui pousse en pleine mer cette épidémie contacte comme les sables du désert? Et que les malheureux ravagés, ruinés pour longtemps, se hâtent d'enfourer ces monceaux de cadavres, s'il ne veulent bientôt tomber au milieu d'eux jonchés par la peste que ne peuvent manquer d'engendrer ces odeurs délétères... Heureux donc, trois fois heureux, le pays séparé par la mer de ce fléau vivant et pire que la grêle!...

L. K.

(Journal de Toulouse.)

LES DOIGTS ET LA MAIN. — Les doigts sont pointus, carrés ou spatulés. Le doigt pointu, c'est l'imagination. Le doigt carré, la raison. Le doigt en spatule, l'action quand même. Les doigts courts occupent un esprit symétrique. Les doigts longs un esprit analytique. Les doigts lisses annoncent le tact et l'aspiration. Aux doigts noueux, on reconnaît le calculateur et le raisonneur. Et pourtant méfiez-vous des doigts trop noueux, ils proclament l'égoïsme.

On a classé les mains en sept familles; la main élémentaire ou à grande paume gros; doigts, pouce tronqué; paume saillante, dure, épaisse. C'est la matière dominante l'intelligence. La main spatulée; la main artistique ou conique; la main utile ou carrée; la main philosophique ou noneuse; la main poétique ou pointue, et la main mixte, qui appartient à des types composés. Il y a aussi la main dure, qui est celle de l'homme actif, et la main molle, qui annonce un paresseux. Enfin il y a encore la main heureuse, que nous souhaitons à nos lecteurs à nos lectrices.

Etude de M^e DUSSEY, avoué, à Figeac.

Le 2 octobre prochain, à neuf heures du matin, au Palais de justice de Figeac, il sera procédé à la requête de Jean Salesses, à la vente des biens immeubles de François Salesses, cultivateur, domicilié à Fréges. Ces biens forment 4 articles. Ils seront vendus en bloc, sur la mise à prix de 50 francs.

(Extrait du Memorial de Figeac, n° 130.)

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT															MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.					
	BLÉ		MÉTÉIL		SEIGLE		ORGE		SARRASIN		MAÏS		AVOINE		POIS		LENTILLES		HARICOTS	
	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors	18 80	24 50	»	»	»	»	»	»	»	»	10 50	14 60	»	»	»	»	»	»	»	»
Castelnau	19 60	24 47	»	»	»	»	»	»	»	»	10 82	15 2	»	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq	20	24 50	»	»	»	»	»	»	»	»	10	12 60	»	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque	20 30	25 70	»	»	»	»	»	»	»	»	10	13 50	»	»	»	»	»	»	»	»
Figeac	19	23	»	»	12 50	15	»	»	»	»	11 50	15	8	18 0	»	»	»	17 50	23	»
St-Céré	20 78	25 97	»	»	13 13	18 23	»	»	10	16	11 23	16	8 75	21 80	»	»	»	»	»	»
Gourdon	20 26	25 22	15 28	21 6	14 35	19 53	»	»	»	»	9 72	13 22	7 71	19 73	»	»	»	»	»	»
Martel	22	27 86	20	27	13	18	11	18 33	»	»	10	13 33	8	16	»	»	»	»	»	»
Labastide-Murat	19 5	24 88	»	»	»	»	»	»	»	»	10 12	17	7 67	17 23	»	»	»	»	»	»
Prix moyen pour le département	19 54	24 59	17 64	24 03	13 24	17 69	18	18 33	10	16	10 43	14 47	8 2	18 55	»	»	»	»	17 50	23

COMESTIBLES										COMBUSTIBLES									
	PAIN			VIANDE					POMMES DE TERRE		CHATAIGNES		FOURRAGES		BOIS		CHARBON		
	1 ^{re} Q.	2 ^{me} Q.	3 ^{me} Q.	BOEUF.	VACHE	VEAU	MOUTON	PORC	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	FOIN	PAILLE	STÈRE	100 k.	HECT.	100 k.	
Cahors	31	28	26	1 10	» 90	1 23	1 20	1 10	»	»	»	»	»	10	» 6	»	»	»	»
Castelnau	30	27	25	1	» 80	1 20	1 20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq	33	28	23	1	»	1 20	1 10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque	32	29	25	1	»	1 30	1 30	1 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Figeac	35	27	22	1 30	»	1 40	1 30	1 30	3 75	5	»	»	10	» 6	»	»	»	»	»
St-Céré	33	30	22	»	»	1 10	1 10	»	3	» 4 28	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Gourdon	26	24	22	1 10	» 53	1 30	1 30	»	2 65	4 20	»	»	5	» 3	»	»	»	»	»
Martel	30	28	26	1	»	1 10	1 20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Labastide-Murat	30	28	23	1 20	»	1 40	1 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Prix moyen pour le département	31	27	27	1 08	» 75	1 23	1 23	»	3 13	4 49	»	»	8 33	5	»	»	»	»	»

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux, 2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéché, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéché.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

PHOSPHO-GUANO
GALLET, LEFEBVRE et Co, à Paris et au Havre.
 VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.
 Dépôts dans tous les Départements. — Dans le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangerdel et fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINQUINA
D'ALFRED LABARRAQUE
 Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ
 Purgatif aussi sûr qu'agréable
 Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ÉTHÉR
DU D^r CLERTAN
 Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE
DU D^r BELLOC
 L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES
DE VALLET
 Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES:
 Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

ETABLISSEMENT THERMAL DE BALARUC (HÉRAULT)
 1/4 d'heure de Cette (OUVERT TOUTE L'ANNÉE) 1 heure de Montpellier
 Eaux minérales et Sels de Balaruc prescrits par les médecins français et étrangers comme une purgation sans rivale et indispensable aux personnes fatiguées par le sang (maux de tête, étourdissements, faiblesses, engourdissements), la bile, les glaires, etc., etc. (voir la notice). — Entrepôts: Paris, rue Réaumur, 43; Lyon, ph. FAYARD, rue de l'Impératrice, 9; dépôts dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger; à Cahors, ph. VINEL.

GLACIÈRES INDUSTRIELLES
 et Cafetières Locomotives perfectionnées
 Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.
 Rue de la Mairie, à Cahors.

A VENDRE
 Une jolie petite Vigne, avec Maison et Filtre. Sise à un kilomètre de la ville, presque dans le faubourg St-Georges. S'adresser au bureau du Journal ou à M. Labje, notaire.

VOITURES A VOLONTÉ
ANDRAL, SUCCESSION DE JULIEN BLANC,
 A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, Poste aux Chevaux, toute la célérité et le confort nécessaires pour toute espèce de service et à des prix très modérés.

DROGUERIE INDUSTRIELLE
 SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGES, FÉTOLE
E. LEPETIT
 RUE DE LA LIBERTÉ, 4
 VINS FINS A CAHORS BONBONNERIE

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors
 A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleurs fabrications de Paris; Verres de rechange pour presbytie et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pinces-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epronnettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Équerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs dour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ et EXACTITUDE. ET A VOLONTÉ
 Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

A VENDRE
 Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnau-Montastruc (Lot).
 S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.
 A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.
 S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.
 On donnera toutes facilités pour le paiement

JACQUES SÉGUY
 PEINTRE
 MENTION HONORABLE
 à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
 Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.
 A Cahors, rue Impériale, n°55.

LA PANAMINE ROZIERE
 SUPPRIME LE BOIS DE PANAMA
 Rien n'est supérieur au bois de Panama pour nettoyer les étoffes, mais il a plusieurs inconvénients: 1° celui de colorer en brun rouge les étoffes de laine blanche; 2° de nécessiter une décoction. La Panamine, faite avec l'extrait de ce bois, supprime la décoction et ne colore pas les étoffes. On la fait dissoudre dans l'eau au moment de s'en servir. Elle peut s'employer à la main pour détacher.
 Se vend 30 centimes chez les épiciers.

ESSENCE DE PANAMINE
 M. Rozière a également extrait de ce bois précieux une essence qui remplace avec supériorité les Benzines et les Savons à détacher qui fatiguent l'odorat.
 Pour quelques centimes d'essence de Panamine, on peut nettoyer un habillement complet; mélangée à l'eau, cette essence peut servir pour la toilette et l'entretien de la chevelure; elle rend la peau blanche et douce.
 Les dames du Chili doivent la beauté de leurs cheveux à l'essence du bois de Panama.
 Le flacon, 75 c.; 1 fr. 50; le litre, 2 fr.
 Ce nouveau produit est préparé par M. Rozière, chimiste, inventeur des PASTILLES pour le POT-AU-FEU.

BAINS DU CHALET
 AVIS
 Le Sieur Nemours Francis a l'honneur de prévenir le public que, les cartes d'abonnement qui ont été livrées avant le mois de septembre 1865 et signées Louis Francis ne seront regues, que jusqu'au premier octobre de la présente année.

A CÉDER
 Une Etude d'huissier à la résidence de Puy-l'Évêque (Lot).
 S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M^e Talou, avoué à Cahors.
 Le propriétaire-gérant A. LAYTO U.